

Fiche de données de sécurité

page: 1/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

FoamStar® SI 2293

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: antimousse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact: BASF France SAS 176, rue Montmartre 75002 PARIS FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets

néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Mention de Danger:

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: alcools, C12-14, éthoxylé propoxylé

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation à base de :éthoxylat d'alcool, polysiloxane modifié polyéther

Ingrédients soumis à réglementation

Laurylmyristyl polyglycol éther avec EO et PO

Teneur (W/W): >= 75 % Aquatic Chronic 3

Numéro CAS: 68439-51-0 H412

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: vapeurs nocives

Conseil: Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Protection respiratoire nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0
Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de valeur limite d'exposition professionnelle connue.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols Filtre à particules d'efficacité moyenne pour particules solides et liquides (par ex. EN 143 ou 149, type P2 ou FFP2).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

Matériaux adaptés pour le contact court terme (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1):

caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

Etat physique: liquide

Couleur: incolore limpide à faiblement trouble

Odeur: spécifique du produit

Seuil olfactif:

Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.

point de solidification:

non déterminé

Point d'ébullition:

Inflammabilité:

non déterminé non inflammable

Limite inférieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et l'étiquetage des liquides., La limite inférieure d'explosivité peut être de 5 à 15°C en-dessous du point éclair.

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: > 100.00 °C (DIN 51755)

Température d'auto-inflammation:

non déterminé

Décomposition thermique: non déterminé

Valeur du pH:

non déterminé

Viscosité, cinématique: 21,5 - 315 mm2/s

(25 °C)

Viscosité dynamique: 20,00 - 300,00 mPa*s (DIN EN ISO 2555)

(25,0 °C)

Thixotropie: non thixotrope Solubilité dans l'eau: émulsifiable

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur:

non déterminé

Densité relative: 0,9500 - 1,0500

Densité: 0,9500 - 1,0500 g/cm3 (ISO 2811-3)

(25,0 °C)

densité de vapeur relative (air):

non déterminé

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: non comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

non auto-inflammable

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Etude non nécessaire pour

des raisons scientifiques

Autres caractéristiques de sécurité

Tension superficielle:

Pas de données disponibles.

Teneur en solide:

env. 100 %

SAPT-Temperature:

Le produit ne répond pas aux critères des substances polymérisantes

selon les réglementations de transport.

Vitesse d'évaporation:

non déterminé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Non répertorié pour l'utilisation et le stockage si utilisé selon les instructions.

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 5.000 mg/kg

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

ETA (par inhalation): > 20 mg/l

Déterminé pour la vapeur Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

ETA (par inhalation): > 5 mg/l

Déterminé pour les brouillards Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

ETA (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

n'a pas d'action sensibilisante. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données expérimentales/calculées:

non déterminé

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet mutagène.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

Pas de données disponibles.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

En se basant sur les composants, il n'y a pas de suspicion d'un effet toxique sur la reproduction.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En se basant sur les composants, aucun effet tératogène n'est suspecté.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Remarques: Pas de données disponibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Les informations disponibles sur le produit ne fournissent aucune indication de toxicité sur des organes cibles après exposition répétée.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 1 - 10 mg/l, Poissons

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (24 h) > 10 - 100 mg/l, Daphnia magna

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

page: 10/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

Plantes aquatique(s):

CE10 (72 h) > 0,1 - 1 mg/l (taux de croissance), algues (ISO 8692) effet à long terme Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Microorganismes/Effet sur la boue activée: CE50 (0,5 h), bactérie (autre(s)) non déterminé

Effets chroniques sur poissons: Pas de données disponibles.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.: Pas de données disponibles.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O): Le constituant organique du produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation: Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement déléqué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles.

12.8. Indications complémentaires

Autres remarques distribution et résidus:

Le traitement, voire l'introduction des eaux usées dans une station d'épuration biologique doivent être réalisés en respectant les prescriptions locales et réglementaires.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.

Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Nations unies:

Pas applicable

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

page: 12/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Pas applicable

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur

Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro

Pas applicable

d'identification:

Nom d'expédition des

Pas applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour le Pas applicable

transport:

Pas applicable

Groupe d'emballage: Dangers pour

Pas applicable

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime Sea transport

Produit non dangereux au sens des Not classified as a dangerous good under réglementations de transport

Numéro ONU ou numéro Pas applicable transport regulations

UN number or ID

IMDG

Not applicable

d'identification: Nom d'expédition des

Pas applicable

number: **UN** proper shipping

Not applicable

Nations unies:

Classe(s) de danger pour

name:

Pas applicable

Transport hazard class(es):

Not applicable

le transport:

IMDG

Groupe d'emballage: Pas applicable Pas applicable Dangers pour

Packing group: Environmental

Not applicable Not applicable

l'environnement:

prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à Aucun connu

Special precautions

None known

for user

hazards:

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

	Air transport		
	IATA/ICAO		
Produit non dangereux au sens des réglementations de transport		Not classified as a dangerous good under transport regulations	
Pas applicable	UN number or ID number:	Not applicable	
Pas applicable	UN proper shipping name:	Not applicable	
Pas applicable	Transport hazard class(es):	Not applicable	
Pas applicable	Packing group:	Not applicable	
Pas applicable	Environmental hazards:	Not applicable	
Aucun connu	Special precautions for user	None known	
	Pas applicable Pas applicable Pas applicable Pas applicable Pas applicable Pas applicable	IATA/ICAO Pas applicable	

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0 Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3, 75

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport

page: 15/15

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 02.04.2023 Version: 4.0
Date de la version précédente: 28.04.2017 Version précédente: 3.0

Date de la version précédente: 28.04.2017 Date / Première version: 15.10.2012

Produit: FoamStar® SI 2293

(ID Nr. 30537951/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 21.10.2025

international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.